



N° 48

Le 6 mars 1992

M^{me} McDOUGALL SALUE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 1992, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, rend hommage aux femmes et à la contribution qu'elles apportent au développement et à la paix dans le monde.

«Le Canada reste fermement résolu à oeuvrer pour l'avancement de la condition féminine, et il continuera de jouer un rôle de chef de file au sein des forums internationaux afin que soit reconnue aux femmes l'égalité politique, économique et sociale», a déclaré la Ministre.

M^{me} McDougall a évoqué un certain nombre d'initiatives prises par le Canada au cours de la dernière année pour améliorer le statut des femmes dans le monde :

- **Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)**
Le Canada a obtenu que soient pris de nouveaux engagements concernant l'égalité des femmes lors de la Conférence de Moscou sur la dimension humaine, en septembre 1991.
- **Commonwealth**
Lors de leur réunion à Harare, en octobre 1991, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont adopté, sur l'initiative du Canada, une Déclaration sur les femmes et les ajustements structurels. Celle-ci vise à promouvoir l'égalité économique des femmes afin que ces dernières n'aient pas à souffrir indûment des mesures prises à ce chapitre.
- **Francophonie**
Le Premier ministre Mulroney a annoncé au Sommet de Chaillot, en novembre 1991, que le Canada parrainerait

la mise en place d'un réseau de centres d'aide juridique pour répondre aux besoins des femmes dans les pays de la Francophonie.

- **Organisation des États américains (OEA) - Commission interaméricaine des femmes (CIM)**
Le Canada a ratifié trois conventions de l'OEA sur les droits de la femme, en octobre 1991, et donné son appui à l'élaboration d'une Convention sur la violence faite aux femmes applicable à l'ensemble de l'hémisphère.
- **Nations Unies**
Le Canada a parrainé la tenue, en novembre 1991, d'une Réunion d'experts sur la violence faite aux femmes, dont les recommandations, présentées à la Commission de la condition de la femme de l'ONU, visent l'élimination de toutes les formes de violence à l'endroit des femmes. Le Canada s'emploiera à faire en sorte que les mesures proposées recueillent un large soutien lors de la 36^e session de la Commission, qui se tiendra du 11 au 20 mars. Le Canada cherche par ailleurs des appuis pour obtenir qu'il soit tenu compte des intérêts des femmes à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit avoir lieu prochainement.

«Le Canada veut diriger l'attention de la communauté internationale sur des dossiers qui exigent qu'on s'en occupe de toute urgence, notamment l'égalité économique des femmes, la promotion des droits de la femme en tant que droits de la personne, l'élimination de la violence faite aux femmes et le rôle crucial que les femmes sont appelées à jouer quant à la gestion de l'environnement et au développement durable», a déclaré la Ministre.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874